

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le

ID : 059-215902768-20230227-DEL2702202312-DE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
GUESNAIN  
Séance du 27 février 2023**

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept février, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 21 février 2023 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

**Nombre de Membres en exercice : 27**

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire  
Messieurs et Mesdames SAENEN Romuald – TAIRA Marylène - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon – Adjoints  
Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothée – LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle – CANIVET Bertrand – MARTIN Nuccia - WILLERVAL Aurore – BLANCHARD Perrine (arrivée au point n° 3) - DELCAMBRE Chantal – MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain – DUCATILLION Béatrice -

Absents avant donné procuration

Madame AMADEI Corinne à Madame LUCAS Maryline  
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SENEZ Jean Pierre  
Monsieur EZAHOUID Mohamed à Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

Absents :

Madame BLANCHARD Perrine (jusqu'au point n° 2) - Monsieur GOLA Éric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Madame KHELIFA Armelle

**TARIF A L'ECOLE DE MUSIQUE**

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à maintenir les tarifs de l'école de musique à compter de l'année scolaire 2022-2023 soit :

- Guesninois : 22,45 €
- Extérieurs : 112,55 €

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,

Armelle KHELIFA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. KHELIFA', is written over the printed name of the secretary.